

BALLET DE L'OPÉRA
Directrice de la danse Brigitte Lefèvre

Concours annuel du Corps de ballet de l'Opéra

PALAIS GARNIER
JEUDI 20 & VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2007

OPERA NATIONAL DE PARIS
Direction Gerard Mortier

2007-2008

JURY

président

Gerard Mortier

directeur de l'Opéra national de Paris

Brigitte Lefèvre

directrice de la danse

Patrice Bart

maître de ballet, associé à la direction de la danse

Zhao Ruheng

directrice du Ballet national de Chine

Nikolaj Hübbe

maître de ballet principal et, à compter de juillet 2008,
directeur artistique du Ballet royal du Danemark

suppléante

Clotilde Vayer

maître de ballet

membres du jury, élus par le Ballet

Delphine Moussin

Karl Paquette

Stéphane Phavorin

Cécile Sciaux

Amélie Lamoureux

suppléant

Pascal Aubin

Postes à pourvoir :
Artistes Femmes
5 Coryphées
3 Sujets
2 Premières danseuses
Artistes Hommes
5 Coryphées
2 Sujets
2 Premiers danseurs

Le précédent Concours a eu lieu
le 20-21 décembre 2006

Les candidats concourent classe par classe, (d'abord la classe des Quadrilles, puis celle des Coryphées, enfin celle des Sujets). Ils commencent par la "variation imposée". Lors de leur second passage, ils se présentent dans la variation de leur choix, appartenant au répertoire de l'Opéra national de Paris.
La lettre tirée au sort détermine l'ordre de passage.
Cette année, il s'agit de la lettre «**T**».

Le concours se déroulera sur deux jours
le jeudi 20 décembre pour les artistes femmes
et le vendredi 21 décembre pour les artistes hommes.

Préparation au Concours :

classe des Quadrilles femmes

Annie Carbonnel

classe des Coryphées femmes

Laurent Novis

classe des Sujets femmes

Florence Clerc

classe des Quadrilles hommes

Michaël Denard

classe des Coryphées hommes

Andreï Klemm

classe des Sujets hommes

Gilbert Mayer

Chefs de chant/pianistes :

Kathy Ernould – Ryoko Hisayama - Yan Malina - Elena Bonnay
Michel Dietlin - Caroline Beaugrand - Vessela Pelovska

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Le principe et les modalités d'organisation d'un concours annuel de promotion pour les membres du Corps de ballet de l'Opéra de Paris sont posés par la Convention Collective de l'établissement :

« Les emplois de "Coryphées", de "Sujets", de "Premiers Danseurs" et "Premières Danseuses" sont attribués par le Concours de promotion interne, ouvert annuellement aux seuls membres permanents du Corps de ballet, désireux d'accéder aux classes supérieures. » (IV. article 9)

Les emplois des artistes du Ballet sont répartis en quatre catégories :

- Premiers Danseurs, Premières Danseuses
- Sujets
- Coryphées
- Quadrilles

Les Etoiles ne sont pas nommées sur concours. Elles sont promues par le Directeur de la l'Opéra sur proposition du Directrice de la Danse.

Le jury est constitué de la manière suivante :

- Cinq membres minimum représentant la Direction de l'Opéra National de Paris :
 - le Directeur de l'Opéra, *président*
 - la Directrice de la Danse,
 - le Maître de Ballet, associé à la Direction de la Danse
 - deux personnalités du monde de la Danse, n'appartenant pas au personnel permanent de l'Opéra.
- Un nombre égal de représentants du personnel, élus par les artistes du Ballet. (Ces représentants doivent être au moins Sujets ou justifier d'au minimum six années d'ancienneté au sein du Corps de ballet de l'Opéra)

Deux membres suppléants sont désignés, afin de compléter le jury, le cas échéant, si l'un de ses membres est empêché de siéger.

L'un d'eux est choisi par le Directeur de l'Opéra et l'autre est élu par les artistes du Ballet.

Les candidats sont notés sur un total de 30 points répartis de la façon suivante:

- une note sur 10, donnée par la Régie de la Danse et basée sur l'assiduité et la conscience professionnelle, au cours de l'année écoulée.
- une note sur 20, attribuée par le jury et basée sur l'appréciation de la prestation du candidat le jour du Concours.

Le jury procède à un seul vote pour chaque poste ouvert au Concours, en vue du classement de la première à la sixième place incluse.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Pour chaque poste, la première place est attribuée à la majorité absolue des membres du jury. En cas de partage égal des voix, le Président dispose d'une voix prépondérante.

Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, il est procédé à un second puis, le cas échéant, à un troisième tour dans les mêmes conditions.

Si aucune majorité n'est dégagée à l'issue du troisième tour de scrutin, il est procédé à un quatrième et dernier tour pour lequel seuls les deux candidats les mieux classés au cours du vote précédent sont retenus et soumis au vote du jury.

Si les candidats les mieux placés sont plus de deux, il est procédé à un vote spécifique pour désigner les deux candidats qui seront retenus pour le quatrième tour.

Si, à l'issue du quatrième tour, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, et si la voix prépondérante du Président ne peut jouer, le classement n'est pas effectué.

Après classement des six premiers candidats dans chaque catégorie, il est attribué à chacun d'eux, une note de 20 à 10, selon leur rang (20 au premier, 18 au second, ... et 10 au sixième).

La note ainsi obtenue est additionnée à la note de la Régie de la Danse (mentionnée plus haut).

C'est sur la base de la notation globale sur 30 points que le classement définitif est opéré par le jury, les décisions de celui-ci n'étant pas susceptibles de recours.

Les promotions effectives seront décidées par le Directeur de l'Opéra sur la base du classement définitif.

Le contrôle de la régularité administrative du Concours, son organisation matérielle et le secrétariat des épreuves sont assurés par la Régie de la Danse, en présence d'un délégué du personnel.

L'origine du Concours annuel se trouve dans le "Règlement pour le service du Corps de ballet et du Conservatoire de Danse de l'Opéra" édicté en 1860. Les conseils de Marie Taglioni, qui venait d'être nommée "professeur de la classe de perfectionnement", et de Bernard Scot, professeur à l'Ecole de danse, en avaient inspiré la rédaction.

C'est le 13 avril 1860, date mémorable dans l'histoire de l'Opéra de Paris, que se déroula pour la première fois "l'Examen de la Danse".

A ce premier jury figuraient Alphonse Royer, directeur de l'Opéra, Marie Taglioni, Amalia Ferraris, Emma Livry, Lucien Petipa et Louis Mérante.

jeudi 20 décembre

9h30: quadrilles femmes

variation imposée

La Fille mal gardée (Acte I, scène 2, variation de Lise)
chorégraphie de Frederick Ashton

variations libres

Gwenaëlle Vauthier

Giselle (Acte I, variation de Giselle) - Mats Ek

Pauline Verdusen

Suite en blanc (La Sérénade) – Serge Lifar

Amandine Albisson

Suite en blanc (La Cigarette) – Serge Lifar

Anémone Arnaud

La Bayadère (Acte II, variation de Gamzatti)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Claire Bevalet

Le Lac des cygnes (Acte II, variation du Cygne blanc)
Rudolf Noureev, d'après Petipa et Ivanov

Valentine Colasante

Grand pas classique – Victor Gsovsky

Leïla Dilhac

Notre-Dame de Paris (Acte I, variation d'Esméralda) - Roland Petit

Peggy Dursort

Delibes Suite – José Martinez

Miho Fujii

Don Quichotte (Acte II, scène de la vision: variation de Dulcinée/Kitri)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Fanny Gorse

Suite en blanc (La Cigarette) - Serge Lifar

Eléonore Guérineau

Etudes (variation de l'Etoile) - Harald Lander

Emilie Hasboun

In the Middle, Somewhat Elevated – William Forsythe

Julie Martel

Arépo - Maurice Béjart

Julianne Mathis

Grand pas classique - Victor Gsovsky

Sophia Parcen

Suite en blanc (La Flûte) - Serge Lifar

Christine Peltzer

Raymonda (Acte III, variation de Raymonda)
Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Marie-Isabelle Peracchi

Carmen (variation de la Chambre) - Roland Petit

Aubane Philbert

Diane et Actéon – Agrippina Vaganova

Ninon Roux

The Four Seasons (variation de l'Automne) - Jerome Robbins

Ghyslaine Reichert

Giselle (Acte I, variation de Giselle) - Mats Ek

Caroline Robert

The Four Seasons (variation de l'Automne) - Jerome Robbins

pause

vers 12h : coryphées femmes

variation imposée

Raymonda (Acte II, variation d'Henriette)
chorégraphie de Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

variations libres

Karine Villagrassa

Joyaux/Emeraudes (deuxième variation) – George Balanchine

Séverine Westermann

Grand pas classique - Victor Gsovsky

Alexandra Cardinale

Tchaïkovski – pas de deux – George Balanchine

Lucie Clément

Carmen (variation de la Taverne) Roland Petit

Charline Giezendanner

Les Mirages (variation de l'Ombre) - Serge Lifar

Christelle Granier

The Four Seasons (variation du Printemps) - Jerome Robbins

Laurène Lévy

Notre-Dame de Paris (Acte I, variation d'Esméralda) - Roland Petit

Sabrina Mallem

L'Histoire de Manon (Acte II, variation de Manon) - Kenneth MacMillan

Ludmila Pagliero

Le Lac des cygnes (Acte III, variation du Cygne noir)

Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

Charlotte Ranson

La Bayadère (Acte II, variation de Nikiya)

Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

pause

vers 14h40 : sujets femmes

variation imposée

La Bayadère (Acte II, variation de Nikiya)

chorégraphie de Rudolf Noureev d'après Marius Petipa

variations libres

Muriel Zuperreguy

Carmen (variation de la Chambre) - Roland Petit

Aurélia Bellet

Carmen (variation de la Taverne) - Roland Petit

Marie-Solène Boulet

L'Histoire de Manon (Acte II, variation de Manon) - Kenneth MacMillan

Sarah Kora Dayanova

Other Dances (1^{ère} variation) Jerome Robbins

Fanny Fiat

Le Lac des cygnes (Acte III, variation du Cygne noir)

Vladimir Bourmeister

Mathilde Froustey

Le Lac des cygnes (Acte II, variation du Cygne blanc/Odette)
Rudolf Noureev, d'après Petipa et Ivanov

Laura Hecquet

Les Mirages (variation de l'Ombre) – Serge Lifar

Alice Renavand

Notre-Dame de Paris (Acte I, variation d'Esméralda) - Roland Petit

Eve Grinsztajn

Other Dances (2^{ème} variation) Jerome Robbins

Fin du concours des artistes femmes: vers 16h30

vendredi 21 décembre

9h30 : quadrilles hommes

variation imposée

Cendrillon (Acte II, variation de l'Acteur-Vedette
chorégraphie de Rudolf Noureev

variations libres

Matthieu Botto

Le Lac des cygnes (Acte III, variation de Siegfried)
Rudolf Noureev

Alexandre Carniato

Pas/parts – William Forsythe

Yann Chailloux

Sylvia (Acte I, variation d'Amour) - John Neumeier

Adrien Couvez

Approximate Sonata - William Forsythe

Julien Cozette

Dances at a Gathering (1^{ère} variation du danseur en brun)
Jerome Robbins

Grégory Dominiak

Vaslav - John Neumeier

Erwan Le Roux

Appartement (séquence de «la Télévision») - Mats Ek

Florimond Lorieux

Proust ou les intermittences du cœur - variation de Saint-Loup
Roland Petit

Allister Madin

Etudes (Mazurka) - Harald Lander

Cyril Mitilian

Le Lac des cygnes (Acte I, variation lente de Siegfried)
Rudolf Noureev

Marc Moreau

In the Middle, Somewhat Elevated – William Forsythe

Samuel Murez

Pas/parts – William Forsythe

Pierre Rétif

Tchaïkovski-pas de deux – George Balanchine

Fabien Révillion

La Sylphide (Acte II, 2^e variation de James)
Pierre Lacotte d'après Philippe Taglioni

Alexis Saramite

L'Arlésienne (dernière variation de Frédéri) - Roland Petit

pause

vers 11h10 : coryphées hommes

variation imposée

La Fille mal gardée (Acte I, scène 2, variation de Colas)
chorégraphie de Frederick Ashton

variations libres

Sébastien Bertaud

Roméo et Juliette (Acte I, 1^{ère} variation de Roméo)
Rudolf Noureev

Adrien Bodet

Push Comes to Shove – Twyla Tharp

Vincent Chaillet

Approximate Sonata - William Forsythe

Gregory Gaillard

Roméo et Juliette (Acte I, variation de Mercutio)
Rudolf Noureev

Aurélien Houette

L'Histoire de Manon (Acte II, variation de Des Grieux) Kenneth MacMillan

Axel Ibot

Le Lac des cygnes (Acte I, variation lente de Siegfried)
Rudolf Noureev

Alexis Renaud

Le Tricorne (variation du Meunier) – Leonide Massine

Daniel Stokes

Dances at a Gathering (première variation du danseur en brun)
Jerome Robbins

pause

vers 13h30 : sujets hommes

variation imposée

La Bayadère (Acte III, coda de Solor)
version de Rudolf Noureev

variations libres

Simon Valastro

L'Oiseau de feu –«La Berceuse» - Maurice Béjart

Audric Bezard

L'Oiseau de feu (première variation) - Maurice Béjart

Bruno Bouché

Proust ou les intermittences du cœur - variation de Saint-Loup
Roland Petit

Stéphane Bullion

La Fantôme de l'Opéra (Acte I, variation du Fantôme) – Roland Petit

Mallory Gaudion

Les Quatre tempéraments (Mélancolique) – George Balanchine

Mathias Heymann

Arépo - Maurice Béjart

Josua Hoffalt

Push Comes to Shove – Twyla Tharp

Yong Geol Kim

Other Dances (1^{ère} variation) Jerome Robbins

Florian Magnenet

Other Dances (2^{ème} variation) Jerome Robbins

Julien Meyzindi

Don Quichotte (Acte I, 1^{ère} variation de Basilio)
Rudolf Noureev

Nicolas Paul

Le Lac des cygnes (Acte III, variation de Rothbart)
Rudolf Noureev

fin du concours des artistes hommes vers 14h30